

Trianum G Fongicide biologique

Pour réprimer la fonte des semis en postlevée (*Rhizoctonia solani*, *Pythium ultimum*), la pourriture fusarienne de la racine et du collet (*Fusarium oxysporum*), la pourriture pythienne des racines (*Pythium aphanidermatum*), la pourriture des racines (*Pythium ultimum*) et la cavité pythienne (*Pythium violae*) indiquées pour les cultures en serre et en plein champ et les cultures ornementales en serre, et pour réduire les symptômes de la brûlure en plaques (*Sclerotinia homoeocarpa*) et de la moisissure nivéale rose (*Microdochium nivale*) sur le gazon

COMMERCIAL LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARANTIE : La souche T-22 de *Trichoderma harzianum* Rifai contient un minimum de $1,5 \times 10^8$ unités formant des colonies par gramme de poids sec

**AGENT SENSIBILISANT POTENTIEL
ORGANISME VIVANT**

N° d'HOMOL. 31503 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : kg

Fabricant :
Koppert Canada Limited
40, croissant Ironside, unité 3
Scarborough (Ontario)
M1X 1G4
1-800-567-4195

N° de lot :

Date de fabrication : Utiliser le produit dans les 6 mois suivant la date de fabrication.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX : TRIANUM G (*Trichoderma harzianum*) est un biofongicide servant à réprimer les agents pathogènes transmis par le sol suivants : *Pythium ultimum*, *Pythium violae*, *Pythium aphanidermatum*, *Rhizoctonia solani* et *Fusarium oxysporum* dans la laitue, les tomates, les concombres, les carottes et les cultures ornementales cultivés en serre, et dans la laitue et les carottes de plein champ. Ce produit s'utilise également pour réduire les symptômes de la brûlure en plaques (*Sclerotinia homoeocarpa*) et la moisissure nivéale rose (*Microdochium nivale*) dans le gazon. Il s'applique par incorporation dans le milieu de croissance pour les cultures comestibles et ornementales, ou en le plaçant dans le trou de plantation avant le repiquage dans le milieu de culture final.

TRIANUM G protège les plantes contre l'infection par des pathogènes transmis par le sol en passant par les racines. TRIANUM G fournit un bon rendement dans diverses conditions environnementales. Il se développe dans un large écart de températures (10 °C à 34 °C), à un pH entre 4 et 8, dans bon nombre de supports de croissance et sur les racines d'un large éventail de plantes.

Remarque : TRIANUM G Fongicide biologique contient des spores vivantes d'un microbe utile. TRIANUM G s'active lorsque la température du sol s'élève au-dessus de 10 °C. La répression de la maladie est inefficace lorsque le sol reste froid; le produit est plus efficace dans un sol neutre ou acide que dans un sol alcalin.

Répression de la maladie : Le champignon utile *Trichoderma harzianum* T-22 détrône les champignons pathogènes des plantes pour ce qui est de l'espace et des nutriments, en colonisant les racines avant les pathogènes. Il agit comme mycoparasite en produisant des enzymes qui décomposent l'hyphe des champignons pathogènes de la plante.

MODE D'EMPLOI

Pour usage sur :

La laitue, les tomates, les concombres, les carottes et les plantes ornementales de serre
À l'extérieur : le gazon, la laitue et les carottes

- Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.
- NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.
- NE PAS laisser les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs, ou tout autre plan d'eau.

TRAITEMENT ET DOSE

Il convient d'utiliser TRIANUM G de façon préventive. Pour obtenir les meilleurs résultats, toujours utiliser TRIANUM G dès la propagation, soit avant que la maladie se manifeste.

Mode d'emploi spécifique pour les plantes ornementales : À cause du grand nombre d'espèces ornementales existantes et de leurs variétés et cultivars et avec l'introduction constante de nouvelles variétés, il est impossible de tester sur le terrain le fongicide TRIANUM G dans chaque endroit où il est vendu ou dans toutes les combinaisons d'emplacement et de variétés végétales. Pour s'assurer que le fongicide TRIANUM G soit compatible avec la variété ou le cultivar de plante ornementale dans vos conditions spécifiques, faire un test à petite échelle et observer les signes de phytotoxicité ou d'autres effets secondaires non désirés pendant deux semaines avant de faire des applications à grande échelle.

Culture	Maladie	Pathogène	Usage	Dose
Cultures en serre au moment de la propagation et du repiquage				
Laitue	Fonte des semis en postlevée	<i>Rhizoctonia solani</i>	Mélanger le produit uniformément dans le support de croissance avant de remplir les plateaux de semences au moment de la propagation et du repiquage	<p>Avant de remplir les plateaux de semences ou contenants : 750 g/m³</p> <p>Applications subséquentes (repiquage ou rempotage) : 375 g/m³</p> <p>Pour les cultures sur substrat au repiquage : Appliquer 1 g de granules dans chaque trou de plantation.</p>
Tomate	Pourriture fusarienne de la racine et du collet	<i>Fusarium oxysporum</i>		
Concombre	Fonte des semis en postlevée	<i>Pythium ultimum</i>		
	Pourriture pythienne des racines	<i>Pythium aphanidermatum</i>		
Carotte	Cavité pythienne	<i>Pythium violae</i>		
	Pourriture des racines et fonte des semis en postlevée	<i>Pythium ultimum</i>		
Plantes ornementales	Fonte des semis en postlevée	<i>Pythium ultimum</i>		
	Pourriture fusarienne et pourriture du collet	<i>Fusarium oxysporum</i>		
Cultures de plein champ				
Laitue	Fonte des semis en postlevée	<i>Rhizoctonia solani</i>	Dans le sillon	<p>Dans le sillon : 15 kg/ha</p> <p>Dans les lits : 25 kg/ha avec applicateur de granules convenable</p>
Carotte	Cavité pythienne	<i>Pythium violae</i>		
	Pourriture des racines et fonte des semis en postlevée	<i>Pythium ultimum</i>		
Cultures spéciales				
Gazon*	Brûlures en plaques	<i>Sclerotinia homoeocarpa</i>	Applicateur de granules	<p>Premier traitement : 30 kg/ha</p> <p>Traitements mensuels : 15 kg/ha avec applicateur de granules convenable</p>
	Moississure nivéale rose	<i>Microdochium nivale</i>		

*Aérer le gazon avant d'appliquer TRIANUM G par verti-drainage, piquage ou fendage. Bien arroser la surface du gazon après chaque application.

COMPATIBILITÉ

Dans certains cas, le mélange en cuve d'un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut entraîner des effets biologiques qui pourraient inclure, mais ne sont pas limités à : la réduction de l'efficacité antiparasitaire ou l'augmentation des dommages à la culture hôte. L'utilisateur doit communiquer avec Koppert Canada Limited au 1-800-567-4195 pour obtenir des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas spécifiquement recommandé sur la présente étiquette. L'utilisateur assume les risques de pertes qui découlent de l'utilisation des mélanges en cuve qui ne figurent pas sur la présente étiquette ou qui ne sont pas spécifiquement recommandé par Koppert Canada Limited.

MISES EN GARDE

Peut provoquer une sensibilisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les poussières ou le brouillard de pulvérisation.

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Porter des gants imperméables, une chemise à manches longues, un pantalon long, un respirateur/masque muni d'un filtre anti poussière/antibrouillard (préfixe du numéro d'approbation du NIOSH TC-21C) ou un respirateur approuvé par le NIOSH (muni d'un filtre N-95, P-95, R-95 ou HE pour produits biologiques), des chaussures et des chaussettes lors de la manipulation, du mélange/chargement, ou de l'application du produit, ainsi que durant toutes les activités de nettoyage et de réparation. Pour les applications au sol dans les endroits confinés, notamment les serres, garder tous les travailleurs non protégés hors des zones traitées jusqu'à ce que les poussières se soient déposées. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU ET LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

Entreposer le produit dans un endroit verrouillé et au sec à une température entre 8 °C et 10 °C. Craint le gel. Pour éviter toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Conserver le produit dans le contenant d'origine lors de l'entreposage et garder le couvercle fermé hermétiquement entre chaque utilisation. Utiliser le produit dans les 6 mois suivant la date de fabrication.

ÉLIMINATION/DÉCONTAMINATION

1. Vider le contenant complètement de son contenu dans l'appareil d'application ou dans le support de croissance.
2. Rendre le contenant inutilisable.
3. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
4. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessure aux personnes ou de dommages aux biens qu'une telle utilisation du produit peut entraîner.

KOPPERT CANADA LTD garantit que TRIANUM G est apte aux fins des spécifications indiquées sur la présente étiquette et s'y conforme. KOPPERT ne fait aucune garantie, explicite ou implicite, y compris des garanties de qualité acceptable commercialement et/ou aptitude pour un usage quelconque concernant la matière, autre que celles qui sont contenues dans la présente étiquette, et ne sera tenue responsable d'aucun dommage direct ou indirect qui est une conséquence d'un usage imprudent du produit ou d'une non-conformité aux directives telles qu'indiquées sur la présente étiquette.